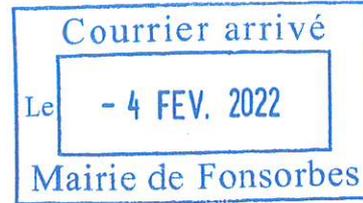


Le Président



Référence
FS

Objet
Modification du PLU
de Fonsorbes

Madame Françoise SIMEON
Maire de Fonsorbes
Hôtel de Ville, rue du 11 novembre 1918
31470 FONSORBES

Toulouse, le 28 janvier 2022

Madame la Maire,

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, vous nous avez adressé le projet cité en objet.

Après consultation de mes collègues et instruction de ce dossier par mes services, la Chambre de Commerce et d'Industrie Toulouse Haute-Garonne émet un avis favorable sur la modification du P.L.U. de votre commune.

Cependant, nous souhaitons attirer votre attention au niveau des dispositions inscrites dans l'Orientation d'Aménagement et de Programmation n° 3, secteur « Pistoulet » classée en 1AUX.

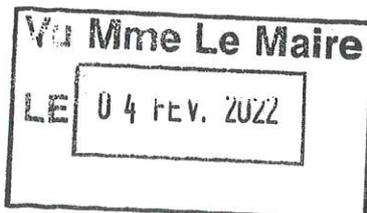
Cette OAP représentant une superficie de 5,36 ha, située à l'ouest de la commune, sur la RD632 se trouve dans la continuité de la zone d'activités commerciales des Portes du Gers et est entourée de terrains à urbaniser pour de l'activité et des fonctions mixtes à plus ou moins long terme.

Elle prévoit d'accueillir des activités économiques de type commerce, service ou petit artisanat qui n'entraînent pas de nuisances mais également, la possibilité d'édifier une vingtaine de logements sous la forme d'une opération d'ensemble sur la totalité de la zone.

Cette dernière précision relative à la possibilité d'édifier une vingtaine de logements sous la forme d'une opération d'ensemble « sur la totalité de la zone » signifie que cet espace pourrait accueillir exclusivement des logements.

Compte tenu de la localisation de cet espace, en continuité de la zone d'activités commerciales des Portes du Gers, en bordure de la RD632 et de sa classification en 1AUX (zone destinée au développement des activités économiques), nous estimons qu'une priorité doit être inscrite pour accueillir des entreprises.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.



Patrick PIEDRAFITA

7/02

Courrier transmis :

Pour suite à donner : *Sec Urbanisme*

Pour information : *D. Bouautas*

Affaire suivie par : *M. Senecac*